[SE] Augmentation de la publicité télévisée aux heures de grande écoute

IRIS 1997-6:1/13

Helene Hillerström
TV4 AB

Le Parlement suédois a accepté la proposition du Gouvernement d'assouplir les limitations publicitaires aux heures de grande écoute sur les télévisions privées commerciales, en application de la loi sur la radio et la télévision. Cet amendement de la loi résulte des négociations entre le Gouvernement et TV4 sur le statut des 16 stations de télévision locales qui émettent sous la licence et la responsabilité éditoriale de TV4.

Selon les termes de la loi sur la radio et la télévision, TV4 a obtenu l'autorisation gouvernementale d'émettre en tant que seule chaîne de télévision commerciale privée terrestre. Jusqu'au 1 janvier 1997, elle était dans l'obligation de faire fonctionner des bureaux éditoriaux et d'avoir du personnel en différents lieux du pays (obligation remplie par TV4, qui a établi 16 stations de télévision privées localesvoir IRIS 1997-2: 12). Or, plusieurs de ces 16 télévisions locales ont connu des pertes et, dans la mesure où l'obligation n'existe plus dans la nouvelle licence, TV4 a prévu de fermer certaines stations.

Malgré le contenu de la nouvelle licence, le Gouvernement estime que TV4 a pour attribution de décentraliser sa programmation. Par conséquent, afin de compenser les pertes économiques de TV4, le Gouvernement et la chaîne sont arrivés à un accord selon lequel le Gouvernement entreprend d'amender la loi sur la radio et la télévision afin de permettre à TV4 de diffuser plus de publicité aux heures de grande écoute, ce qui offrira à TV4 des possibilités de revenus plus importantes. En outre, l'augmentation du temps publicitaire total profitera à toutes les chaînes de télévision suédoises privées commerciales.

-

Loi sur la radio et la télévision 1996/97, SFS 1997:335, entrée en vigueur le 1 Juillet 1997

-

Décision du Gouvernement sur la modification de la license pour TV4, Ku 97/2395/RTV

© Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe) 2026

© Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe) 2026